



Abris des Rameurs

BP 41 05200 Embrun

14/02/2016

18:30

Type de réunion : Conseil d'Administration

Participants :

- ✚ Jean Pierre MICHEL
- ✚ Pierre Ange JAFFRELOT
- ✚ Didier LONGET
- ✚ Chantal MONINO
- ✚ Gisèle GIRAUD
- ✚ Michel FRUCTUS
- ✚ Emmanuelle CEARD
- ✚ Jean Paul FOURES
- ✚ Olivier JOLY

Sujet à l'ordre du jour :

1) Assemblée Générale :

Afin de clôturer l'année civile 2015 il y a lieu de réunir l'assemblée générale dans un délai légal de 6 mois. La date est fixée au mercredi 18 mai 2016 à 19h00 au Foyer du Club dans le bâtiment kayak.

2) Ouverture du Club

- ☞ Programmée le 30 avril 2016. Cependant un système d'inscription à des séances d'entraînement a été mis en service par Didier sur le site du Club.
- ☞ Thomas sera sollicité en priorité pour l'accueil durant la période juillet/août

3) Achats

- ☞ Une nouvelle sécu plus adaptée au moteur de 25cv a été mise en service
- ☞ Le skiff Véga endommagé cet été est en cours de réparation
- ☞ Prévision d'achat d'un Skiff milieu de gamme, d'un fun double (eurodiff ou wintech), 1 double scull (occasion), 2 comptes coups basiques et 1 compte coup plus évolué

Club Aviron Embrun

Abris des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : contact@club-aviron-embrun.fr - Site : www.club-aviron-embrun.fr

4) 13 ème Randonnée ESP 2016.

La date du 26 juin 2016 a bien été retenue, l'incertitude du niveau du Lac est ainsi définitivement levée. Il convient d'établir les différentes autorisations nécessaires (dossier manifestation à la mairie, dossier à la préfecture...).

Une convention avec le Lycée Alpes et Durance sera rédigée afin de pouvoir, disposer de places à l'internat et d'utiliser le matériel de cuisine.

Un appel aux bénévoles sera fait à l'occasion de l'assemblée du 18 mai.

5) Questions diverses :

- ☛ Des particuliers sollicitent le club pour louer la remorque Eurod'iff afin d'assurer un déplacement à la Vogalonga : accord de principe moyennant 200€ et la garantie que la remorque sera assurée par les soins du particulier.
- ☛ Demande du Club de Peyrolle pour louer une Yolette pour participer à la Vogalonga : accord moyennant 200€ (la remorque verte sera prêtée pour assurer le déplacement entre Embrun et Peyrolle -départ mutualisé vers Venise avec la remorque de la Ligue)
- ☛ Le Club est labellisé EFA une étoile mais pas de label Avifit. Dans la mesure où cette activité permet l'ouverture du Club durant l'hivers un appel à volontaire avec un projet sérieux sera publié. Les candidats devront soumettre une lettre de motivation au CA qui statuera.
- ☛ Nous avons pu bénéficier d'un point d'eau durant tout l'hiver grâce à un système de mise hors gel de la salle « d'entrepôt », cependant la mairie n'est pas hostile à une mise en chauffe de ce local, mais il convient d'établir un dossier de mise en conformité.
- ☛ Autorisation de signature du renouvellement de la convention pour l'utilisation du minibus de la mairie d'Embrun est donné au Président. (annexe)

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 14 février 2016, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire Général

Jean Pierre Michel

Didier Longet